

MAJHANDI

Association à but non lucratif enregistrée à la Préfecture de Mayotte sous le n° W9T1002339.

N° SIRET : 804 118 503 00015 –APE : 8899 B

Siège social : MAJHANDI : chez François Metté Ap47 38 rue de la Boulangerie 97400 St Denis
majhandi@gmail.com Association MAJHANDI www.majhandi.com



Valeurs de MAJHANDI

Elles sont du domaine de l'engagement personnel et collectif et se veulent « différentes » de celles des ONG classiques.

MAJHANDI est une aventure humaine, celle d'hommes et de femmes qui partagent le même désir de faire avancer les choses, non par des discours ou des déclarations tonitruantes mais par l'action et l'engagement personnel sur le terrain.

Les résultats sur le terrain, les progrès des enfants, leurs sourires et le plaisir de travailler en équipe pour une œuvre humaniste plus qu'humanitaire sont en cela essentiels.

A MAJHANDI, pas de structures lourdes et budgétivores, mais des hommes et des femmes en action pour que le monde soit un peu plus juste.

Dans un monde où la violence, le repli sur soi et la course à la surconsommation dominant, notre action s'inscrit dans la bienveillance et la générosité. Pour nous, l'humanisme guide l'humanitaire. Les 100 professionnels qui ont, jusqu'ici, partagé nos missions en sont tous revenus changés pour avoir appris que le bonheur se construit aussi



Les objectifs de MAJHANDI

MAJHANDI a pour objet d'aider et d'accompagner les enfants en situation de handicap de Mahajanga, leurs familles et les professionnels du territoire pour mieux vivre ce handicap et, au-delà, mieux vivre

MAJHANDI fait aussi découvrir l'action humanitaire totalement désintéressée à de nombreux professionnels de toutes spécialités, médicales ou non.

Pourquoi agissons nous ?

Le handicap de l'enfant est une injustice flagrante souvent vécue par la famille et l'entourage comme une honte résultant d'une faute ou d'un mauvais sort.

L'enfant en situation de handicap est souvent caché, objet de souffrance et de rejet. A ses déficits moteurs et/ou intellectuels, s'ajoutent les carences éducatives, affectives et sociales.

Nous agissons pour donner aux enfants en situation de handicap de Mahajanga, la place qui leur revient.

Une mobilisation réunionnaise exemplaire

Depuis sa création MAJHANDI a mobilisé et réuni des énergies multiples et complémentaires dont la grande majorité vient de La Réunion. Cette mobilisation est la marque d'un territoire qui a du cœur et de la générosité, elle concerne de multiples professions liées à la santé ou non.



Sur le terrain au quotidien

MAJHANDI ne pourrait pas fonctionner sans une présence active, bienveillante et constante sur le terrain.

L'équipe se compose de l'éducatrice scolaire, d'une ASEM, d'un éducateur, de 3 assistants éducateurs, de 2 kinésithérapeutes et de la coordinatrice.

Une coordinatrice malgache

est chargée de cette mission.

Elle recense les enfants en situation de handicap en lien avec les dispensaires de Mahajanga.

Elle organise et réalise le suivi mensuel des enfants auprès des familles.

Elle intervient dans la logistique de préparation et de réalisation des missions pluridisciplinaires.

Elle assiste le Docteur François Metté lors des missions de consultations.

Bref, elle est l'une des chevilles ouvrières de MAJHANDI.

Mireille assure cette fonction avec dévouement depuis janvier 2021

Les 2 grandes lignes de l'action

LES MISSIONS PLURIDISCIPLINAIRES

Le principe de notre projet thérapeutique est de former les familles à la prise en charge de leur enfant en situation de handicap, aussi bien sur le plan orthopédique que neuromoteur, alimentaire, cognitif, éducatif, et psychologique...

Cela se fait grâce à 3 missions pluridisciplinaires par an de 20 à 30 spécialistes de la rééducation et autres volontaires.

Nous réalisons localement les appareils nécessaires à la prévention orthopédique (siège, appareils de verticalisation, orthèses de posture des membres inférieurs, attelles de main), à la stimulation neuromotrice et à la rééducation.

LA MAISON MAJHANDI

Auprès des parents :

- Pour sortir de la honte, de la souffrance et de la culpabilisation.
- Pour donner une vie sociale à l'enfant.
- Pour les rendre acteurs de l'évolution de l'enfant.
- Pour les investir positivement dans la prise en charge quotidienne éducative et rééducative, de l'enfant.

Auprès des enfants

- En leur apportant les apprentissages qui leur permettront un maximum d'autonomie.
- En leur facilitant l'accès à la scolarisation.
- En intégrant socialement les enfants polyhandicapés dans un groupe éducatif.

La Classe MAJHANDI

Ouverte en 2018 pour accueillir les enfants en situation de handicap qui ne peuvent accéder au secteur scolaire public ou privé du fait de leurs déficits moteurs, intellectuels et sensoriels mais qui sont accessibles à des apprentissages scolaires ou de socialisation. Une éducatrice scolaire et une assistante sont affectés à cette tâche.

L'Institut d'Education Motrice

Créé en 2019 pour accueillir les enfants polyhandicapés dans des groupes éducatifs et rééducatifs.

2 Aides éducateurs animent cette activité.

La rééducation

2 kinésithérapeutes assurent le suivi régulier des enfants, encourage et contrôle le travail de rééducation des parents